Fonds de revenu mensuel PH&N de l'Équitable

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada – Aperçu du fonds des fonds de placement garanti de l'Équitable 31 décembre 2025

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés canadiens neutres
Valeur totale :	2 062 483 $	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Valeur unitaire de l'actif net :	10,17 $	Géré par :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Nombre d'unités en circulation :	202 784	Taux de rotation du portefeuille :	1,25 %
		Placement minimal :	25,00 $

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds à revenu mensuel PH&N ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent consiste à offrir un revenu mensuel relativement élevé constitué de revenu de dividendes, de revenu d'intérêt, de gains en capital réalisés et d'un remboursement de capital, ainsi que la possibilité d'une appréciation modeste du capital, en investissant dans un portefeuille équilibré et diversifié de titres de participation qui génèrent du revenu, notamment des actions ordinaires de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et des parts de fiducies de revenu, de même que des titres à revenu fixe, comme des actions privilégiées, des obligations de gouvernements et de sociétés, des débentures et des billets.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
2. Fonds obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North
3. Banque Toronto-Dominion
4. Banque Royale du Canada
5. Enbridge Inc
6. Canadian Pacific Kansas City Ltd
7. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mar-2031
8. Banque Canadienne Impériale de Commerce
9. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
10. TC Energy Corp

Nombre total de placements : 515 titres.

Les 10 principaux placements représentent 31,03 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

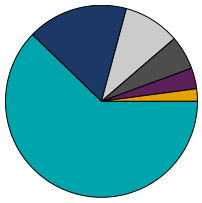
Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

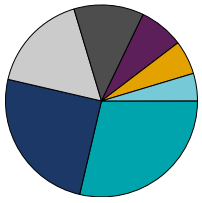
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions can. 62,2 %
- Obligations de sociétés can. 16,9 %
- Obligations du gvt can. 9,5 %
- Espèces et équivalents 5,7 %
- Unités de fiducies de revenu 3,5 %
- Obligations de sociétés étr. 2,1 %



- Revenu fixe 28,7 %
- Services financiers 25,0 %
- Autres 16,8 %
- Énergie 11,8 %
- Services industriels 7,5 %
- Espèces et quasi-espèces 5,7 %
- Services aux consommateurs 4,6 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Fonds de revenu mensuel PH&N de l'Équitable

Équitable

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada – Aperçu des fonds de placement 31 décembre 2025

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu mensuel stable et une possibilité de gains en capital modestes
- cherchent à obtenir une volatilité moindre que celle d'un portefeuille composé uniquement d'actions et un potentiel de croissance supérieur à celui d'un portefeuille composé uniquement d'obligations
- envisagent de détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,14 %	0,11 %	2,50 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,14 %	0,11 %	2,50 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,14 %	0,11 %	2,50 %	0,60 %

Autres frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr